

Définition de la boulimie dans le cadre du DSM IV (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux) :

A. **Survenue récurrente de crises de boulimie** ("binge eating").

Une crise de boulimie répond aux deux caractéristiques suivantes :

1) **absorption**, en une période de temps limitée (par ex., moins de deux heures), **d'une quantité de nourriture largement supérieure** à ce que la plupart des gens absorberaient en une période de temps similaire et dans les mêmes circonstances ;

2) **sentiment d'une perte de contrôle** sur le comportement alimentaire pendant la crise (par ex., sentiment de ne pas pouvoir contrôler ce que l'on mange ou la quantité que l'on mange).

B. **Comportements compensatoires** inappropriés et récurrents visant à prévenir la prise de poids, tels que : vomissements provoqués, emploi abusif de laxatifs, diurétiques, lavements ou autres médicaments ; jeûne ; exercice physique excessif.

C. Les crises de boulimie et les comportements compensatoires inappropriés **surviennent** tous deux, en moyenne, **au moins 2 fois par semaine pendant 3 mois**.

D. **L'estime de soi** est influencée de manière excessive par le poids et la forme corporelle.

E. Le trouble ne survient pas exclusivement pendant des épisodes d'anorexie mentale.